



PLACER LE DIALOGUE SOCIAL AU CŒUR DU PROGRAMME 2030

DOCUMENT DE RÉFLEXION POUR UNE STRATÉGIE D'ENGAGEMENT DE SUIVI

Contexte

Le travail décent et le dialogue social constituent des priorités fondamentales que l'ensemble du travail de plaidoyer du RSCD a toujours soutenues. Toutefois, en 2015, un axe de travail spécifique a été lancé, visant à promouvoir le rôle du dialogue social comme outil fondé sur des droits pour mettre en œuvre un développement social durable et par pays¹. Cette approche (étayée en outre par l'inscription de l'objectif 8 dans le Programme à l'horizon 2030) suppose atteindre les gouvernements et les institutions, ainsi que la collecte de données nationales pour consolider nos revendications.

Depuis lors, un grand nombre d'initiatives ont été mises en place² et d'importants progrès ont été réalisés eu égard aux principaux décideurs et institutions de développement.

En 2016, le document final de la réunion de haut niveau du PMCED³ reconnaît, pour la première fois, la liberté d'association, la négociation collective et le dialogue social comme autant d'éléments clés pour une coopération au développement efficace.

En 2017, le nouveau consensus de l'UE pour le développement reconnaît également le travail décent comme une priorité pour parvenir à un développement durable et inclusif, en soutenant la création d'emplois décents et en s'engageant avec les syndicats dans la promotion du dialogue social.

En outre, notre engagement avec le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, par l'intermédiaire du Forum annuel CAD et syndicats, a rehaussé le profil du dialogue social auprès des membres du CAD et plusieurs gouvernements donateurs ont manifesté leur soutien. La proposition de réforme des « modalités liées aux donateurs » en matière de coopération au développement, qui inclut — pour la première fois — un soutien au dialogue social constitue un signe concret⁴. De plus, nous avons lancé une série de « discussions thématiques » (la première étant la formalisation de l'économie informelle) dans le cadre desquelles nous avons également collaboré avec le Centre de développement de l'OCDE.

Pour finir, notre partenariat avec l'unité du dialogue social et du tripartisme de l'OIT a contribué à renforcer l'impact de notre travail, étayant notre recherche axée sur le plaidoyer.

¹ cf. [Dialogue social dans le développement – Façons de procéder pour un développement économique et social durable basé sur les pays](#) et la stratégie du RSCD 2016-2020 : https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/tudcn_global_strategy_fr.pdf

² Le présent document n'a pas pour objectif d'en fournir une liste exhaustive. Par conséquent, seules quelques initiatives clés sont mises en évidence : [Études sur le dialogue social et le développement en Uruguay, au Ghana et en Indonésie](#) ; [document de réflexion sur le dialogue social](#) ; [recherche sur le dialogue social et l'économie informelle](#) ; [séminaire sur le dialogue social 2016](#) ; [Forum CAD et syndicats 2016](#) ; [discussion thématique 2018 sur l'économie informelle](#)

³ cf. [Déclaration syndicale sur la 2^e RHN du PMCED](#)

⁴ cf. [Forum CAD et syndicats 2018](#)

Stratégie de participation :

Le Programme à l'horizon 2030 fournit le cadre principal pour la promotion du rôle du dialogue social pour la mise en œuvre de politiques durables. Au cours des prochaines années, le RSCD devra poursuivre ce travail et intensifier son engagement aux niveaux mondial, régional et national afin d'en accroître l'impact. Dans ce contexte, la stratégie d'engagement du RSCD reposera sur trois piliers principaux : le renforcement du plaidoyer, le partage d'expériences et la promotion du dialogue.

Renforcement du plaidoyer

Les gouvernements nationaux et les institutions clés, y compris les gouvernements donateurs, constituent le principal objectif, afin que le dialogue social soit également pleinement reconnu dans le cadre de la politique de coopération au développement. Il est essentiel que les membres du RSCD dialoguent avec leurs gouvernements sur ces questions pour soutenir notre stratégie. À cette fin, le RSCD poursuivra ses recherches fondées sur des données probantes sur différents sujets liés au dialogue social et aux ODD. Au niveau mondial, les principales institutions cibles seront :

- le CAD de l'OCDE : Les cycles de « discussions thématiques » sur le rôle du dialogue social dans les ODD. Le prochain cycle aura pour thème la transition ;
- Mise en œuvre de l'IPM du RSCD : l'Initiative de partenariat mondial (IPM) du RSCD dans le cadre du PMCED constitue une bonne occasion de renforcer notre collaboration avec les acteurs du développement et l'initiative du Pacte mondial représente un pilier important pour nos efforts qui nous aidera à faire connaître notre travail ;
- ONU/FPHN : des activités spécifiques sont envisageables dans le contexte de l'examen de l'ODD 8 lors du FPHN 2019 en coopération avec l'OIT.

Partage d'expériences

Outre l'exécution de recherches fondées sur des données probantes, des débats internes dans le cadre des activités du RSCD (réunions et séminaires généraux et régionaux) contribueront à diffuser et à discuter des conclusions de nos études parmi les membres du RSCD et à élaborer une stratégie sur la meilleure façon de focaliser nos efforts de plaidoyer. Cette année, la recherche se concentrera sur les contributions du dialogue social à une transition juste vers une économie « zéro carbone ». Afin d'établir les domaines prioritaires pour les années à venir, certains sujets prioritaires feront l'objet de discussions.

Promotion du dialogue

Les employeurs constituent l'un des trois piliers de l'approche tripartite du dialogue social. Le RSCD devra donc faire participer les employeurs aux travaux sur le dialogue social dans le cadre du Programme à l'horizon 2030. Pour ce faire, ils participeront aux différentes activités du RSCD dans ce domaine, mais aussi à l'organisation de séminaires conjoints au niveau régional sur le dialogue social. Ces séminaires ou activités conjoints régionaux rassembleront les membres des réseaux et des organisations d'employeurs régionaux dans plusieurs pays ainsi qu'aux niveaux régional et sous-régional, et ce, dans le but de réfléchir à des questions d'intérêt commun et d'élaborer des stratégies conjointes. Il conviendra d'assurer la cohérence avec les initiatives existantes.

